

NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



Distr.
LIMITÉE

E/CONF.61/L.48
5 mai 1972

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

DEUXIEME CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LA
NORMALISATION DES NOMS GEOGRAPHIQUES
Londres, 10-31 mai 1972
Point 17 de l'ordre du jour provisoire

L'APPLICATION DE L'AUTOMATISATION AUX NOMS GEOGRAPHIQUES

Document présenté par le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique

Si l'on passe en revue ce qui a été fait en matière de traitement automatique des noms géographiques, on constate qu'il reste encore beaucoup à faire malgré les progrès réalisés. Sur le plan de la conception de systèmes automatisés, d'importants progrès ont été faits en ce qui concerne certaines formes spécifiques de traitement des noms, mais la plupart se limitent à des opérations spécialisées et ne sont pas compatibles avec les concepts généraux des banques de noms.

Depuis de nombreuses années, les pouvoirs publics, les instituts scientifiques, les entreprises commerciales et autres organismes s'efforcent de plus en plus de créer des banques de données sur les noms. Les demandes de reproduction ou de consultation des bandes sur lesquelles sont enregistrées les nomenclatures du Board of Geographical Names (Commission des noms géographiques) se font de plus en plus nombreuses. La possibilité de choisir des noms classés selon la circonscription administrative, le type de détail, la feuille de carte et d'autres critères, rend cette méthode de conservation des données extrêmement précieuse.

Quelques progrès ont été accomplis dans la conception de systèmes permettant d'enregistrer et de transcrire tous les signes diacritiques et caractères particuliers souhaités. Pour autant qu'on le sache, les systèmes capables de telles opérations sont utilisés pour des programmes à long terme impliquant un vaste volume de travaux spécialisés, tels que l'établissement de fiches de catalogues de bibliothèques. Tous ces systèmes semblent présenter des lacunes : introduction de données difficile et onéreuse, manque de compatibilité avec d'autre matériel informatique, possibilité réduite de manipulation des données, lenteur d'impression des résultats, etc.

Il est généralement reconnu que les dispositifs de lecture optique permettent l'introduction rapide et exacte de données et la mise en mémoire de signes diacritiques et caractères spéciaux. Mais, comme dans

tous les autres systèmes, le coût est élevé et il est difficile d'établir précisément quelles sont les économies réalisées. Comme dans le cas de la plupart des fichiers de noms et de tout autre système, le coût de l'adaptation de fiches en vue de leur exploitation par machine peut être prohibitif.

Des recherches plus approfondies devront être faites pour mettre au point des systèmes de mise en mémoire des données qui gardent la capacité de traiter les données et qui puissent être directement connectés avec des dispositifs d'établissement automatique des cartes. Aucun de ces systèmes n'existe actuellement à notre connaissance, bien qu'il soit évident que les éléments existent et que les problèmes théoriques de conception soient déjà bien compris. Pour justifier des investissements, il faudrait qu'un tel système puisse fournir les noms pour les cartes et par conséquent qu'il ait une capacité de mémoire allant jusqu'à plusieurs dizaines de millions de noms. Actuellement, le choix et l'application des noms représentent l'une des tâches les plus onéreuses et les plus longues du travail de cartographie.

Si l'automatisation des autres phases de la compilation progresse plus vite que l'automatisation du traitement des noms, il en résultera un sérieux goulot d'étranglement.

Pour les nomenclatures géographiques spécialisées du Board of Geographical Names, comme celles qui concernent le Sud-Vietnam et les noms conventionnels, la Commission a fait l'expérience de dispositifs de composition photoélectrique. La qualité du produit est excellente mais les données mises en mémoire se prêtent mal à d'autres applications, ce qui est un autre exemple des difficultés inhérentes à la conception de systèmes. Manifestement, l'industrie des ordinateurs est arrivée au stade où il faudrait accorder plus d'attention à la normalisation à l'échelon de l'industrie.

Il est recommandé de faire porter davantage l'effort sur le traitement automatique des noms géographiques pour répondre aux besoins d'une grande diversité d'utilisateurs, qu'ils s'occupent de recherches ou de références : bibliothèques, éditeurs, établissements d'enseignement et de recherche; et de satisfaire aux exigences de la production de cartes.